

<b>Unité de rattachement :</b>	No : 2350	Nom : Département d'éducation et formation spécialisées	<b>Code CAFF : 7504</b>
--------------------------------	-----------	---	-------------------------

<b>Sigle :</b>	ASS3801	<b>Espace réservé au Bureau des études</b> Code CAFF confirmé :
<b>Titre complet :</b>	Introduction aux enjeux de l'organisation de l'éducation en adaptation scolaire	
<b>Titre abrégé :</b>	Intro. aux enjeux de l'org. de l'éd. en adapt. scol.	
<b>Crédits :</b>	3 crédits	
<b>Objectifs du cours :</b>	Ce cours a pour objectifs de comprendre les fondements de l'adaptation scolaire et de son organisation afin de situer ce champ et son développement dans le système éducatif québécois avant, et depuis l'avènement de l'école obligatoire pour tous. Il permet à la personne qui se destine à la profession enseignante en adaptation scolaire et en orthopédagogie d'identifier les principaux enjeux concernant les élèves de l'adaptation scolaire. Il lui permet également de développer un regard critique sur la manière dont s'organise l'éducation pour ces élèves au Québec par le biais de ses lois et règlements, politiques, encadrements et structures.	
<b>Sommaire du contenu :</b>	<p>Ce cours porte sur les fondements de l'adaptation scolaire en considérant plusieurs thématiques pertinentes à la profession enseignante. Chacune des thématiques abordées est traitée en suivant le fil historique de développement du champ de l'adaptation scolaire et est présentée sous trois angles :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les structures qui organisent ce champ au Québec, incluant les rôles et responsabilités des acteurs aux niveaux national, régional et local ainsi qu'une mise en relation avec d'autres modèles d'organisation ailleurs au Canada et dans le monde ;</li> <li>2. Les lois et règlements, politiques et encadrements qui s'appliquent au Québec ; et</li> <li>3. Les concepts et modèles théoriques utiles à l'analyse des principaux enjeux pour les élèves et pour la profession.</li> </ol> <p>Voici la liste des thématiques couvertes dans le cadre de ce cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Portrait des populations d'élèves concernés par l'adaptation scolaire ;</li> <li>• Implications des dénominations et des formes de catégorisation des populations d'élèves concernés par l'adaptation scolaire ;</li> <li>• Procédures de suivi, de transition et d'évaluation des élèves concernés par l'adaptation scolaire ;</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Introduction aux parcours scolaires et voies de qualification possibles pour les élèves concernés par l'adaptation scolaire.</li> </ul>
<b>Compétences professionnelles en enseignement :</b>	Ce cours cible le développement de huit compétences, à savoir les compétences 1, 2, 5, 7, 9, 10, 11 et 13.
<b>Modalités d'enseignement :</b>	
<b>Conditions d'accès :</b>	
<b>Cours concomitant(s) :</b>	
<b>Préalable(s) :</b>	

## Justifications et informations complémentaires

### Réponses obligatoires

A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création?

Ce cours s'inscrit dans le cadre de la modification majeure du Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (BEASS) et vise la fusion des cours ASS3800, ASS3805 et FPE3050 actuellement dispensés afin d'aborder les enjeux propres à l'adaptation scolaire et à son organisation dans le système scolaire québécois et d'offrir une vue d'ensemble des balises et processus qui contribuent à orienter les parcours scolaires des élèves concernés par ce champ tout au long de leur scolarisation.

B. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il ? Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (code à déterminer).

C. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? Non  Oui

**Si oui :** Quel(s) cours remplace-t-il? :

ASS3800 – Enfants présentant des difficultés particulières ; ASS3805 – Élèves au secondaire avec des handicaps particuliers ; FPE3050 – Organisation de l'éducation au Québec

Dans quel(s) programme(s) le remplacement doit-il être effectué? (Cochez la situation qui s'applique.)

Dans tous les programmes où le cours est offert.

Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes : Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (code à déterminer)

D. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)?

Ce cours sera offert au trimestre d'automne dans le cadre de la première année du Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale. Trois groupes-cours sont prévus par année.

E. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?

Magistral : indiquer le maximum pédagogique: 41.

- Atelier : indiquer le maximum pédagogique:
- Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé \_\_\_\_\_
- Stage en enseignement
- Stage professionnel

**Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :**

- F. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?  
Non  Oui  et la demande a été autorisée par la doyenne ou le doyen conformément au R5 (art.7.7) ou au R8 (art.9.6.1 i)
- G. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? Non  Oui
- H. La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? Non  Oui   
**Si oui**, précisez les ressources qui sont requises :

**Exigences de qualification pour l'enseignement (à titre indicatif) :**

**Diplôme**

Détenir un doctorat avec spécialisation dans le champ de l'enseignement ou de l'intervention spécialisée en milieu scolaire auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

**Expérience**

Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans, depuis les dix dernières années, en enseignement ou en intervention spécialisée en milieu scolaire auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

OU

Avoir enseigné au moins deux cours de niveau universitaire, depuis les cinq dernières années, dans le champ de l'enseignement ou de l'intervention spécialisée en milieu scolaire auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

**Équivalence**

Détenir une maîtrise avec spécialisation dans le champ de l'enseignement ou de l'intervention spécialisée en milieu scolaire auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. ET Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq ans, depuis les dix dernières années, en enseignement ou en intervention spécialisée en milieu scolaire auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

\_\_\_\_\_  
Signature de la direction du département

\_\_\_\_\_  
Date

## Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours

<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun coût	
<input type="checkbox"/>	Coûts totaux évalués à :	\$

### S'il y a des coûts associés à ce cours :

<input type="checkbox"/>	Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École.
<input type="checkbox"/>	Budget demandé (voir tableau joint)

---

Signature de la direction administrative de la Faculté/École

---

Date